Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261006-2026-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 6 octobre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 6 octobre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 29 septembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUGIER Bernard ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry.

Excusés : BOURDIER Sylvie ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONNET Nicolas ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : François CHATELAIN

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 22

Philippe RIOT ne participe ni au débat ni au vote.

Délibération n°2026-117

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : Subvention Amicale 2026

Monsieur le Président rappelle que par délibération du 18 mai 2026, le bureau syndical a validé l'attribution d'une subvention de 8 000€ à l'amicale du personnel d'Evolis 23 et s'est engagé à verser un complément de 4 000€ si besoin, en fonction de l'activité réelle de l'association. Au vu d'une forte participation à une sortie Disneyland, l'amicale sollicite l'attribution de ce complément. Pour rappel, 12 000€ sont inscrits au budget.

Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'attribuer à l'Amicale du personnel d'Evolis 23 le complément de subvention de 4 000 €

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Publication le : 13 OCT. 2026